

Journal des traducteurs Translators' Journal

Relations extérieures et traduction

Philippe Hurteau

Volume 6, numéro 2, 2e trimestre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057364ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057364ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hurteau, P. (1961). Relations extérieures et traduction. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 6(2), 47–51. <https://doi.org/10.7202/1057364ar>

RELATIONS EXTÉRIEURES ET TRADUCTION

Philippe HURTEAU Montréal*

Au Canada, les relations extérieures et la traduction sont étroitement liées. Les bonnes relations avec le public reposent sur la faculté d'adaptation des particuliers et institutions au milieu dans lequel ils évoluent. Or cette adaptation exige des communications constantes, rapides, opportunes et efficaces.

Dans le monde des affaires, le comportement louable de l'entreprise, son respect de l'opinion publique, son souci de l'intérêt collectif exercent certes une influence fondamentale sur ses relations avec le public. Cependant, est-ce à dire que la bonne conduite à elle seule suffit pour créer de bonnes relations extérieures?

Non, pas plus qu'on éprouve de l'estime ou de l'amitié pour une personne qu'on ne connaît pas ou qu'on ne comprend pas.

Le praticien des relations extérieures a donc une double tâche: en premier lieu, s'assurer que l'entreprise a une conduite conforme à ses responsabilités morales et sociales; en second lieu, recourir notamment à l'information et à la publicité pour communiquer efficacement avec le public, pour imprimer dans l'esprit de celui-ci l'image qui suscitera à l'égard de l'entreprise la compréhension, le respect, l'estime et l'amitié indispensables à son épanouissement.

C'est à cette phase, celle des communications, que se situe l'apport important de la traduction. En effet, au Canada, où se pose constamment le problème de communiquer rapidement avec un public à la fois francophone et anglophone, on n'a pas encore trouvé et on ne trouvera probablement jamais un moyen plus pratique que la traduction pour atteindre simultanément une population bilingue.

La ligne de conduite, les opérations et les méthodes d'affaires de l'entreprise doivent être essentiellement les mêmes pour l'ensemble de son public, que celui-ci parle et comprenne la même langue ou deux ou plusieurs langues différentes.

Cette condition première des communications en relations extérieures — l'uniformité fondamentale du message à transmettre — impose une très lourde obligation au traducteur. Il lui suffira, par exemple, de commettre une seule erreur d'interprétation pour fausser le sens du message et produire un effet contraire à celui qu'on cherchait à créer.

* Conférence donnée au cocktail-causerie de la Corporation des Traducteurs professionnels du Québec, au Centre social de l'Université de Montréal, le 15 novembre 1960. M. P. Hurteau, conseiller en relations extérieures, est professeur à l'école des H.E.C. de Montréal et vice-président du Conseil de l'International Public Relations Association.

C'est pourquoi, en relations extérieures, seuls ont droit de cité, à mon sens, les traducteurs de tout premier ordre, maîtrisant parfaitement l'anglais et le français écrits, et possédant une culture générale assez vaste pour assimiler non seulement un texte, mais souvent aussi des idées maîtresses sorties de leur contexte, et pour déceler même une erreur de fond susceptible de se glisser dans une communication. Dans cette première opération, qui consiste à bien comprendre de façon à rendre fidèlement, même l'expert en traduction éprouve assez fréquemment une sérieuse difficulté: le texte original n'est pas toujours bien fait. Parce que ce dernier manque de clarté et de cohésion, le traducteur se voit contraint d'aller aux sources de renseignements, ce qu'il n'a pas toujours le temps de faire malheureusement. Et il serait injuste d'exiger, même du traducteur de rang professionnel, qu'il réussisse à exécuter un chef-d'oeuvre avec une matière première défective.

Il est indiscutable que des notions d'économie politique, de sociologie, d'administration, de droit, de finance et comptabilité, de même que des connaissances en sciences naturelles et appliquées, facilitent énormément l'assimilation de la plupart des textes soumis aux traducteurs dans le domaine des relations extérieures. Aussi est-il indispensable que la culture générale du traducteur professionnel s'étende à ces disciplines s'il aspire à se tailler une carrière dans les relations extérieures.

Son message une fois assimilé, en anglais, selon le cas le plus répandu au Canada, le traducteur devra le repenser avec une mentalité française et l'exprimer par la mise en oeuvre d'une solide connaissance du français.

S'il est nécessaire que le fond d'une communication avec le public demeure le même, il en est tout autrement de la forme qui, elle, non seulement peut, mais doit varier. C'est là que la linguistique, la stylistique et la sémantique se révèlent d'ineestimables auxiliaires pour le traducteur.

La langue est avant tout un instrument de communication et on doit faire appel à toutes ses ressources pour bien mettre les messages à la portée du public particulier auquel ils s'adressent. Même si les idées à rendre d'une langue à l'autre sont les mêmes, il conviendra que la forme varie selon des facteurs tels que l'âge, l'instruction et la condition sociale du public à atteindre. Ce sont là des facteurs dont le traducteur, tout comme le rédacteur, doit tenir compte.

Les meilleures traductions ne sont-elles pas celles qui, étant fidèles à la pensée de l'auteur du texte original, gardent l'empreinte du génie de la langue des lecteurs auxquels elles s'adressent ?

Le monde des relations extérieures a besoin de traducteurs professionnels et leur offre un débouché fort intéressant à la fois sous le rapport du travail et de la rémunération. Mais le monde des traducteurs professionnels, de son côté, a grandement besoin de bonnes relations extérieures.

Les traducteurs sont accusés d'avoir trempé dans le massacre de la langue française au Canada. A ce sujet, permettez-moi de vous citer l'opinion d'un homme de lettres pour qui j'ai toujours eu la plus grande estime et la plus vive admiration, M. Léon Lorrain, de la Société Royale du Canada, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Voici ce que dit M. Lorrain dans un chapitre intitulé « Eaux troubles » du cinquième Cahier de l'Académie canadienne-française sur la Linguistique :

« L'art subtil de la traduction a fait d'importants progrès au Canada, surtout depuis une trentaine d'années. Il est maintenant l'objet d'un enseignement sérieux et nombre de traducteurs s'acquittent au mieux d'une tâche qui représente de grandes difficultés. Mais il y a les autres, ceux qui ne soupçonnent même pas ces difficultés, ceux dont Jules Renard dirait que leur travail est « le crime de gens malhonnêtes qui, ne connaissant ni l'une ni l'autre langue, entreprennent avec audace de remplacer l'une par l'autre ». N'importe qui s'improvise traducteur. Il suffit, croit-on, de baragouiner le français et l'anglais pour être en état de faire passer de l'un à l'autre des textes publicitaires en s'aidant, sans méfiance, d'un dictionnaire bilingue. C'est ainsi que le journal, la radio, la télévision, l'imprimé et l'affiche lancent, à la campagne comme à la ville, des termes impropres et des tournures vicieuses, sinon grotesques, qu'adoptent aussitôt de braves gens qui n'ont pas un goût immodéré pour les lectures où ils trouveraient un antidote. »

M. Lorrain établit la différence entre le traducteur professionnel, pourvu de la connaissance des langues et d'une riche culture générale, qui est une sorte d'artiste, et le traducteur improvisé, manieur de dictionnaires et de lexiques, esclave du mot à mot, pour qui la traduction ne sera jamais qu'une espèce de gymnastique pseudo-intellectuelle et une occasion fréquente de pécher contre la langue française.

Mais le public, lui, le monde des affaires en particulier, n'use pas d'autant de discernement, sans qu'il faille pour cela l'en blâmer. Pour l'homme d'affaires un traducteur n'est trop souvent qu'un collaborateur dont on voudrait bien pouvoir, mais dont on ne peut pas, se passer. De plus, il est convaincu que le bon traducteur est un collaborateur très dépendieux, ce qui n'aide pas à sa popularité. Il est aussi convaincu qu'il n'existe pas deux traducteurs sur terre qui puissent être d'accord. Partant de ces prémisses, lorsqu'il est laissé à lui-même, il n'attache guère d'importance aux traductions qu'on lui sert tant et aussi longtemps qu'un impitoyable critique de journal ou de revue ne l'a pas exposé au ridicule. C'est d'ailleurs la seule explication plausible de l'abondance de bourdes qu'on relève facilement dans les annonces un peu partout, même si la situation s'est sensiblement améliorée à cet égard depuis une vingtaine d'années.

On persiste à croire que la traduction est une opération facile, que la version française d'un texte qu'on a mis parfois de longs jours à concevoir et à élaborer en langue anglaise peut s'obtenir en un tournemain, avec toutes les garanties nécessaires sous le rapport de l'exactitude et de l'élégance, un peu à la manière de la tasse de café qu'on tire d'un distributeur automatique en poussant un bouton.

Si ces conceptions erronées ont cours sur la traduction et les traducteurs, c'est que le monde anglophone des affaires n'est pas suffisamment renseigné. Si les traducteurs professionnels entreprenaient l'éducation systématique de leur marché, les chefs d'entreprise cesseraient bien vite de confier à des sténodactylos et à des commis un travail aussi lourd de conséquences que la traduction; ils ne tarderaient pas à se rendre compte qu'il est plus avantageux de payer plus cher pour des traductions bien faites que de s'exposer à perdre des ventes et même leur réputation en se

contentant de textes médiocres ou incompréhensibles obtenus à bon compte. De même, il serait relativement facile de leur démontrer que, si chaque personne a un style propre comme le disait Buffon, l'accord est vite réalisé entre traducteurs professionnels appelés à se prononcer sur la qualité d'un travail et que le désaccord naît presque toujours d'une différence prononcée de calibre entre les personnes appelées à juger. Il y aurait aussi moyen de faire comprendre aux employeurs et clients des traducteurs que toute traduction vraiment digne de ce nom exige un minimum de temps.

La fondation même de la Corporation des Traducteurs professionnels et d'organismes similaires a déjà marqué un grand pas vers l'amélioration des relations du traducteur professionnel avec son public. Elle a déjà fait beaucoup en posant des conditions d'admission rigoureuses. En effet, il est tout à l'honneur des fondateurs de la Corporation des Traducteurs de l'avoir fermement assise sur la sélection professionnelle.

Comme porte-parole de ses membres, la Corporation serait en mesure, par la diffusion systématique d'une information positive et dynamique, de dissiper les préjugés dont je faisais mention il y a un instant et surtout de mieux faire connaître et apprécier le rôle du traducteur professionnel. Trois autres fins, cependant, semblent s'offrir à la Corporation si elle veut être le trait d'union par excellence entre les traducteurs professionnels et leur public. Ces fins sont :

- 1° l'établissement de normes académiques précises répondant aux besoins de formation du traducteur professionnel ;
- 2° la reconnaissance statutaire de la Corporation des Traducteurs comme organisme de régie de la profession ;
- 3° une participation effective et soutenue de la Corporation et de ses membres à la sauvegarde et à l'enrichissement de la langue française au Canada.

La réalisation de ces trois fins ferait monter en flèche le prestige et la réputation du traducteur professionnel, mais il s'agit évidemment d'une entreprise de longue haleine.

Isolément et souvent dans l'ombre, les traducteurs professionnels, qu'on peut comparer à des soldats sur la ligne de front quand il s'agit de puiser au vocabulaire existant ou de créer des néologismes pour désigner des inventions ou procédés nouveaux, contribuent effectivement à l'enrichissement de la langue française au Canada. Il y aurait lieu, somme toute, d'amplifier, de surveiller et de coordonner cet effort d'invention, d'assurer à ses résultats fructueux la reconnaissance officielle de l'Académie canadienne-française et de l'office de linguistique que le gouvernement provincial se propose de créer.

Je n'ai jamais été de ceux qui prétendent qu'une langue doit demeurer emprisonnée dans un corset de purisme. Fixer à la langue française des cadres rigides et s'opposer à son évolution et à son expansion en fonction des besoins de communication serait le moyen le plus sûr de la faire passer au rang des langues mortes.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut purger notre langue des anglicismes, américanismes et barbarismes qui la gangrènent. Comme le dit si bien Victor Barbeau, « compte tenu des agents de corruption et de

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 597 bureaux de la Banque au Canada ou au Siège social, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

leur virulence, il semble juste d'affirmer qu'il n'est pas de pays où le français soit aussi dangereusement menacé qu'au Canada. Nous devons vivre constamment sur la défensive et la paix armée est notre seul salut ».

Par leur collaboration au Journal des Traducteurs, l'excellente revue dirigée par le professeur Vinay, et aux autres publications dont les pages leur sont ouvertes, par leur participation active à l'enseignement et aux travaux des divers organismes voués à la défense et à l'avancement du français au Canada, les traducteurs professionnels sont à même de rendre un insigne service au public, de mériter ainsi sa considération et son respect.

C'est pour le traducteur professionnel la meilleure façon de prouver à la face du monde qu'il n'a rien en commun avec ses vulgaires imitateurs.

Le monde professionnel des relations extérieures et celui de la traduction font bon ménage. Ils ont besoin l'un de l'autre et ont en commun un trait dominant: leurs incessantes aspirations à la perfection.

